



# *inform* **CONTACT**

## **NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS**

N 63

Janvier - Mars 2009

### ***Crise économique au centre d'attention de la CGS***

La réunion de la Commission de la CGS pour la défense des intérêts socio-économiques des travailleurs et les questions juridiques, tenue le 16 février 2009 à Moscou, a discuté de la situation socio-économique dans les Etats membres de la CEI et des actions des syndicats dans les conditions de crise économique globale.

Les représentants de Russie, d'Ukraine et de Bélarus ont souligné que les syndicats de leurs pays, afin d'atténuer les effets négatifs de la crise, coopèrent étroitement avec les pouvoirs publics et le patronat, soutiennent tous les pas constructifs qui visent à dépasser les difficultés. Sur l'initiative de la FNPR, un Groupe de travail chargé du contrôle régulier du marché du travail a été créé au sein de la Commission tripartite de Russie (CTR). Les résultats du contrôle sont discutés aux réunions de la CTR et par les partenaires sociaux.

Les participants à la réunion ont exprimé leur inquiétude quant aux tentatives de reviser, dans cer-

tains pays de la CEI, les méthodes de calcul du SMIG. Selon la Commission de la CGS, le calcul du SMIG doit être basé sur le minimum vital.

Les participants à la réunion ont été informés de la position de la CGS sur les agences de location de personnel privées. Grâce aux efforts des représentants de la CGS à l'Assemblée interparlementaire de la CEI, l'article sur les agences de location privées, ainsi que certains autres articles, ont été exclus du document concernant l'embauche des travailleurs comme inacceptables.

### ***Deuxième rencontre de jeunes militants syndicaux***

La CGS a organisé à Moscou du 24 au 26 mars la deuxième rencontre de jeunes militants syndicaux des Etats membres de la CEI. Les jeunes, venus d'Arménie, de Bélarus, du Kazakhstan, de Moldova, de Russie, d'Ukraine, ainsi que de Moscou et de sa région, y ont pris part.

La rencontre a coïncidé avec le 90-ème anniversaire de l'Ecole supé-

rieure du mouvement syndical – Académie du travail et des relations sociales. Les jeunes syndicalistes ont aussi participé à cette célébration.

Les dirigeants de la CGS et de la FNPR ont participé à la rencontre. Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, et Tatiana Frolova, vice-présidente de la FNPR, sont intervenus devant les jeunes militants. Une large discussion a porté sur les problèmes du mouvement syndical, la syndicalisation, les actions dans les conditions de crise économique profonde, l'augmentation du rôle des jeunes.

Conformément à la décision prise lors de la première rencontre, tenue en octobre dernier, les jeunes désignés au futur Conseil des jeunes de la CGS, ont organisé une rencontre informelle.

Les jeunes syndicalistes ont discuté des documents proposés pour le Conseil de la CGS, prévu pour le 10 avril 2009, et de leurs plans pour le proche avenir.

### ***Arménie: la déclaration de la Confédération des syndicats***

Le 19 janvier 2009, la Confédération des syndicats d'Arménie (CSA) a fait une déclaration par laquelle elle a exprimé son inquiétude quant à la crise économique mondiale qui pourrait créer de graves problèmes pour l'économie nationale et aggraver la situation socio-économique des travailleurs. Selon la CSA, les licenciements massifs dans les branches minière, chimique et de construction pourraient augmenter

sensiblement le nombre des chômeurs.

La Confédération s'est résolument prononcée contre les tentatives des pouvoirs de résoudre les conséquences de la crise aux frais des travailleurs. La centrale a exigé que les pouvoirs cherchent et trouvent une issue à la crise par des mesures qui ne pèsent pas sur les épaules des travailleurs.

Selon la CSA, il faut lutter contre la crise par des efforts concertés et résoudre les problèmes existants par le renforcement du dialogue entre les partenaires sociaux et les pouvoirs, ce qui pourrait contribuer finalement à la conclusion d'un accord collectif national.

### ***Bélarus: le séminaire tripartite à Minsk***

Un séminaire tripartite "Liberté d'association et dialogue social en Bélarus: perfectionnement sous le jour des recommandations de la commission d'enquête de l'OIT "Les droits syndicaux en Bélarus".

Les trois parties: unions syndicales, associations patronales et gouvernement en présence de représentants du Bureau international du travail (BIT) et de la Confédération syndicale internationale (CSI), ont analysé la mise en oeuvre des recommandations de l'OIT.

Ces recommandations ont été adoptées en 2004 suite à une enquête menée par un groupe d'experts du BIT en rapport avec les

plaintes sur la soi-disant violation des droits des syndicats dit indépendants.

La plupart des intervenants se sont mis d'accord qu'il n'y a plus de raison pour poursuivre l'enquête en Bélarus, puisqu'il n'y plus de faits de violation des droits et des libertés syndicales dans ce pays.

Selon les représentants du patronat, les ouvriers préfèrent adhérer aux syndicats de la FSB pour la simple raison que les autres ne font pas leur travail syndical et utilisent le syndicalisme dans d'autres buts qui n'ont rien à voir avec le mouvement syndical.

Kari Tapiola, directeur exécutif du BIT, a souligné, en dressant le bilan du séminaire, que dans toute situation il est important que les syndicats agissent de concert dans la défense des intérêts des travailleurs.

### ***Géorgie: l'initiative législative des syndicats***

L'Union des syndicats de Géorgie (USG) a organisé le 3 février à Tbilissi une large action de protestation devant le siège du parlement national.

Les participants à l'action ont exigé que le parlement apporte des amendements à la législation en vigueur. Les syndicats considèrent qu'on doit établir les indemnités de chômage, relever les compensations de licenciement et les paiements pour les congès de grossesse et d'accouchement, garantir

l'accessibilité des services de santé et d'assurance.

Les participants ont exprimé leurs protestations en tapant avec de cuillères sur les casseroles et par les cris "nous avons faim". Suite à cette action, le parlement a accepté les propositions de l'USG et les a envoyées pour discussion à ses comités concernés.

Plus de 80 000 personnes ont répondu à l'appel de la centrale syndicale. "Quand le budget national est augmenté de 250 millions laris rien que pour les dépenses administratives et pour l'augmentation des salaires aux fonctionnaires, les pouvoirs peuvent et doivent trouver 115 millions laris pour établir les indemnités de chômage et pour garantir aux citoyens des moyens minimum pour l'existence", a déclaré le président de la USG.

### ***Kazakhstan: les actions syndicales anticrise***

La Fédération des syndicats de la République du Kazakhstan (FSRK) a convoqué le 26 février à Alma-Ata une réunion des dirigeants des syndicats régionaux et sectoriels pour discuter de la situation socio-économique dans les régions et pour préparer les actions syndicales anticrise.

Syazbek Moukachev, président de la centrale, a informé les participants de la mise en oeuvre de l'arrêté du Conseil général de la FSRK en date du 10 décembre 2008 "La position de la Fédération des syndicats de la République du

Kazakhstan face à la crise économique globale et les mesures du gouvernement pour stabiliser l'économie et la vie sociale dans le pays”.

Le contrôle régulier du marché du travail dans toutes les régions, la lutte du parquet contre les arriérés de salaire, les actions conjugués des organes exécutifs, du patronat et des syndicats ont donné des résultats positifs.

Les intervenants à la réunion ont souligné que dans les conditions de crise la réalisation stricte des conventions collectives à tous les niveaux acquiert une importance particulière.

### ***Kirghizistan: les syndicats face à la crise***

La Fédération des syndicats du Kirghizistan (FSK) a adopté à sa session plénière, tenue le 26 février à Bichkek, un message lié à la crise économique qui a été adressé au gouvernement et à l'organisation patronale.

Le message souligne que la crise économique mondiale crée de graves problèmes pour le Kirghizistan, se répercute négativement sur la situation socio-économique des salariés. La FSK reçoit des informations sur les arrêts des unités de production, la baisse des volumes de production, l'introduction de la semaine de travail réduite, la rupture des relations de travail, l'envoi des travailleurs en congé non payé, le manquement du patronat envers ses obligations sociales, l'émigration des travailleurs,

y compris des spécialistes, vers les pays étrangers.

Les syndicats ont appelé le gouvernement à trouver des ressources matérielles et politiques pour préserver le volume de production et les emplois, à adopter un programme du développement des branches de l'économie, introduire un système de tarification compte tenu de bas revenus de la grande majorité des travailleurs, à ne pas admettre la réduction de la couverture sociale.

### ***Moldova: les syndicats en lutte pour le travail décent***

La Confédération nationale des syndicats de Moldova (CNSM) a tenu son conseil général du 28 au 29 janvier 2009 et a analysé la réalisation du Programme de la CNSM “Mouvement syndical pour les années 2008-2012”.

Leonid Manea, président de la Confédération, a souligné dans son rapport, présenté au conseil, que la lutte des syndicats pour la consolidation de leurs rangs, pour la défense efficace des intérêts socio-économiques des travailleurs, pour la garantie du travail décent et la sécurité sociale aux salariés restera au centre d'attention de la centrale.

Le conseil général a confirmé que la mise en oeuvre des principes du travail décent conformément à la conception de l'OIT est une des priorités de l'activité des syndicats. Le travail décent suppose l'emploi garanti, un salaire digne, la sécurité du travail, la couverture sociale convenable, le dialogue social et le partenariat.

Le conseil général a adopté une résolution "Le rôle des syndicats dans la garantie du travail décent" qui contient toute une série de revendication envers les partenaires sociaux, et des orientations de l'activité syndicale.

### ***Russie: une rencontre au Krémolin***

Une rencontre entre Dmitri Medvedev, le président de la Fédération de Russie, et Mikhaïl Chmakov, président de la FNPR, a eu lieu au Krémolin le 11 janvier 2009.

Medvedev a déclaré au dirigeant syndical qu'il chargera le Parquet de contrôler plus soigneusement l'application de la législation de travail en vigueur. Selon le président, le Parquet doit avoir toute une panoplie d'instruments pour contrôler strictement l'application du Code du travail pour que tout le monde agisse dans le cadre des normes existantes, sinon on ne pourra jamais influencer la situation existante.

De sa part, Mikhaïl Chmakov a souligné que les syndicats, eux aussi, font tout leur possible pour mettre fin aux violations du Code du travail, surtout les licenciements abusifs et font de leur mieux pour défendre les intérêts des salariés.

### ***Russie: le premier ministre reçoit une délégation syndicale***

Le 25 mars 2009, le premier ministre de Russie Vladimir Poutine

a reçu une délégation syndicale nombreuse dirigée par Mikhaïl Chmakov. La délégation a été composée de militants syndicaux venus de différentes régions de Russie.

Au dire de V. Poutine, les employeurs ne doivent pas se servir de la crise comme d'un prétexte ni pour licencier les travailleurs, ni pour baisser leurs salaires. La crise n'est pas éternelle, une fois terminée, il ne sera pas facile de trouver de bons spécialistes. Il serait plus logique de recycler les travailleurs et d'introduire de nouvelles technologies.

Le budget fédéral a prévu 43,7 milliards des roubles pour les entreprises concrètes pour qu'elles puissent préserver les emplois et le niveau des salaires.

Poutine a précisé que durant l'année 2009, les pensions de retraite seront majorées de 20%. Ce chiffre pourra changer en fonction de l'inflation. Dans tous les cas, la pension ne doit pas être au-dessous du minimum vital. Le budget d'Etat prévoit la mise en oeuvre de toutes les obligations sociales.

Mikhaïl Chmakov, à son tour, a informé le chef du gouvernement que les syndicats préparent leurs propositions concrètes pour le programme anticrise du gouvernement. En principe, la FNPR soutient sept priorités qui sont prévues par le programme, mais regrette que l'article sur l'augmentation des salaires soit exclu du programme.



### ***Tadjikistan: la réunion du Conseil général de la FSIT***

Le Conseil général de la Fédération des syndicats indépendants du Tadjikistan, tenu le 11 février 2009, a fait le bilan de l'activité des syndicats en 2008 et a déterminé les tâches de la centrale syndicale pour 2009.

Murodali Salikhov, président de la FSIT, a donné dans son rapport présenté à la réunion, une analyse profonde du fonctionnement de la structure syndicale et de la réalisation de la convention générale nationale.

Les membres du Conseil ont exprimé leur inquiétude quant aux problèmes liés à la crise économique mondiale, à savoir la hausse vertigineuse des prix, l'inflation galopante et la situation des travailleurs migrants. Tous ces problèmes touchent directement les salariés et les membres de leurs familles.

Selon M. Salikhov, ces problèmes obligent les syndicats à changer les méthodes de leur travail, à coopérer plus étroitement avec les pouvoirs dans l'élaboration et de la mise en oeuvre du programme anti-crise, de défendre mieux les intérêts des travailleurs.

Le Conseil général de la FSIT a adopté un message adressé aux pouvoirs et au patronat de la République avec des propositions concrètes pour atténuer les conséquences de la crise, créer de nouveaux emplois, prévenir les licenciements massifs et la baisse des salaires, mettre en oeuvre les programmes sociaux adoptés auparavant.

### ***Tadjikistan: la réunion du Comité exécutif de la FSIT***

Le Comité exécutif de la FSIT a adopté une résolution "Les préparatifs pour la célébration du 65<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire dans la Grande guerre nationale de 1941-1945".

Prenant en considération l'exploit des peuples de l'URSS, la contribution des Tadjiks à la victoire sur l'Allemagne fasciste et dans le but de l'éducation des jeunes dans l'esprit du patriotisme, le Comité exécutif de la centrale syndicale a soutenu le décret du gouvernement du Tadjikistan sur la proclamation de l'année 2010 "L'Année des vétérans de la Grande guerre nationale 1941-1945".

Le Comité exécutif de la FSIT et le Conseil des vétérans de la guerre et du travail ont adopté un "Message aux vétérans de la guerre et du travail, aux organisations syndicales à l'occasion des préparatifs pour la célébration du 65<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire dans la Grande guerre nationale de 1941-1945".

### ***Ukraine: les syndicats entrent en discussion avec le gouvernement***

La Fédération des syndicats d'Ukraine (FSU) a convoqué le 23 février à Kiev une réunion des présidents des syndicats de base à laquelle le rôle et l'efficacité de fonctionnement des syndicats dans les conditions de crise économique mondiale ont été discutées. Vassil Khara, président de la FSU, y a participé et a pris la parole.

Les participants à la réunion ont soutenu la décision du Présidium de la FSU d'entrer en litige collectif avec le gouvernement d'Ukraine pour l'inexécution des clauses de la convention collective générale pour les années 2008-2009 sur les droits de travail et socio-économiques des travailleurs en période de crise.

Les tentatives des syndicats d'entamer un dialogue social avec les pouvoirs face à la crise se sont avérées vaines. Le Cabinet des ministres ignore les revendications des syndicats et tourne le dos aux propositions des syndicats et aux normes de la convention collective générale. Les articles du budget national pour 2009 sur le minimum vital, le SMIG et les salaires minima des travailleurs du secteur public n'ont pas été coordonnés avec les syndicats comme ils auraient dû l'être. Plus que ça, les projets de nouvelles lois soumis au parlement renvoient tout le fardeau de la crise économique sur les épaules des travailleurs.

Pour obliger le gouvernement à accomplir ses obligations, contenues dans la convention collective, la FSU a pris la décision d'entrer en litige collectif avec le gouvernement. La résolution d'un conflit collectif passe par la commission de réconciliation, par l'arbitrage de travail, soit par le Service national de réconciliation, dont la décision porte un caractère de recommandation. Si la décision prise ne convient pas aux syndicats, ces derniers peuvent recourir à la mesure extrême – déclarer une grève, y compris une grève nationale.

### ***Le message de la Fédération des syndicats des travailleurs de la forêt***

La Fédération des syndicats des travailleurs des branches forestières (FSTF) a adopté lors de son Conseil central, tenu le 19 mars 2009 à Moscou, un message adressé aux chefs d'Etat et de gouvernement de la CEI.

Le Conseil de la FSTF a exprimé au nom de ses organisations membres (Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldova, Russie, Tadjikistan et Ukraine) sa préoccupation quant aux conséquences négatives de la crise économique mondiale sur les branches forestières des pays de la CEI.

Les mesures entreprises par les pays pour assainir l'économie réelle n'ont pas donné de résultats escomptés pour la simple raison que dans la plupart des pays de la CEI, l'argent assigné aux banques pour le soutien des entreprises a été converti en devises. Dans les programmes gouvernementaux anticrise, le soutien des entreprises forestières n'est pas même prévu.

Le Conseil central de la FSTF s'est adressé aux chefs d'Etat et de gouvernement avec un appel à adopter un plan concret d'assainissement des branches clefs de l'économie, parmi lesquelles les branches forestières, à prendre des mesures concrètes pour intensifier l'activité du Conseil intergouvernemental de la CEI pour les branches forestières afin de créer des conditions favorables pour le travail et la vie décente des travailleurs de la branche.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL  
ET  
LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS  
42, LENINSKY PROSPECT  
117119, MOSCOU, RUSSIE  
TÉLÉFAX +7(095) 938-2155  
TÉLÉPHONE +7(095) 952-2782  
+7(095) 938-8649  
E-MAIL: [inter@vkp.ru](mailto:inter@vkp.ru)  
SITE INTERNET: [www.vkp.ru](http://www.vkp.ru)

---

**LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,  
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.**

**SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS  
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,  
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.**

**LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:**

**LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE  
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;  
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;  
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE  
ET COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES  
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS  
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,  
D'AZERBAÏDJAN, DE BIÉLORUSSIE, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDAVIE,  
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN, D'OUBÉKISTAN, D'UKRAINE,  
AINSI QUE 32 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.**

**LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE  
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS  
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DE L'ASSAMBLÉE INTERPARLEMENTAIRE DES ÉTATS DE LA CEI,  
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,  
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.**

**AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.**

**LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS  
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.**

**LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.**

**MIKHAÏL CHAMAKOV EST PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.**

CHER LECTEUR,

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre, les  
versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:

[www.vkp.ru](http://www.vkp.ru)